



**MESSAGE RELATIF A UN CREDIT D'INVESTISSEMENT POUR L'ASSAINISSEMENT DES ROSIERS COMPRENANT L'ASSAINISSEMENT ET L'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE ET LA MISE EN SEPARATIF DES HABITATIONS DE LA ROUTE DE CHAMBLIOUX, DU CHEMIN DES ROSIERS ET DU CHEMIN DES BOULEAUX**

Lors de l'Assemblée communale du 11.04.11, un crédit d'étude a été voté en relation avec l'assainissement des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU) du secteur de Chamblieux, respectivement pour la mise en séparatif des habitations du secteur situé entre la route de Chamblieux, les chemins de Torry et des Rosiers.

Lors de l'Assemblée communale du 30.05.11, un crédit d'investissement de Chf 300'000.- a été voté pour réaliser la 1<sup>ère</sup> étape de la mise en séparatif des eaux du secteur, soit du Chemin de Torry et du dernier tronçon de la Route de Chamblieux. Ces travaux sont actuellement en cours de réalisation et nous saisissons l'occasion pour modifier certains tracés et remplacer les vieilles conduites d'eau potable en matière Eternit, souvent sous-dimensionnées, et, qui sont souvent en conflit de hauteur avec les collecteurs EU.

Le bureau d'ingénieurs Rhême & Jeanneret SA à Givisiez, déjà chargé de la 1<sup>ère</sup> étape, a été mandaté pour estimer le coût de cette 2<sup>e</sup> étape des travaux touchant une surface plus importante car englobant les deux immeubles à construire de Chamblieux-Parc, les 3 derniers immeubles de la route Louis-Braille et les immeubles bordant la route de Chamblieux et les chemins des Rosiers et des Bouleaux.

Compte tenu de l'expérience acquise avec les travaux en cours de la 1<sup>ère</sup> étape, et, vu l'état des conduites en matière Eternit, il est prévu de remettre à neuf le réseau de distribution d'eau potable et de défense-incendie. Dans la plupart des cas, les conduites actuelles passent au travers des parcelles privées. Pour cette étape, il est prévu de les placer en parallèle des collecteurs EU et, autant que possible, en restant sur le domaine public.

Tenant compte des prix pratiqués pour la 1<sup>ère</sup> étape des travaux, le devis estimatif se présente comme suit :

Assainissement et mise à neuf du réseau d'eau potable et de défense-incendie	Chf 530'000.-,
Mise en système séparatif des EC et des EU	Chf 350'000.-,
<b>Coût total de la 2<sup>ème</sup> étape</b>	<b>Chf 880'000.-.</b>

**Proposition du Conseil communal**

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit d'investissement de Chf 880'000.- pour l'assainissement des Rosiers, comprenant l'assainissement et l'extension du réseau d'eau potable et de défense-incendie, ainsi que la mise en système séparatif des EC et des EU des habitations de la route de Chamblieux, du chemin des Rosiers et du chemin des Bouleaux. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres de la commune ainsi que par les taxes du réseau d'eau.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur :

Claude Robatel



Le Syndic :

René Schneuwly